

LA LETTRE DES INSTITUTIONS

IPCS - IPS - IPSAS

SOMMAIRE

Présentation et composition des bureaux.....	1
Les travaux de l'IPCS.....	2
Les travaux de l'IPS.....	3
Les travaux de l'IPSAS.....	4

N°8
juin 2013

IPCS

Président :	Frédéric SOUILLLOT	{ (Présidence et Vice-présidence alternées de mai 2013 à mai 2014)
Vice-présidente :	Anne-Laure PERRIN	
Administrateurs titulaires :		
Employeurs :	Laure BEVIERRE, Dominique CAZAL Françoise PAULS et Anne-Laure PERRIN	
Salariés :	Henri BOTELLA, Laurent CHAPUIS et Frédéric SOUILLLOT	
Administrateurs suppléants salariés :	Hugues BERTRAND, Christian PHILBERT et Gérard RAMIREZ	
Pour le GESiM :	Alain BOUCHTER et Emmanuelle CHAPELIER	

Mandaté par les membres, Jacques LAUVERGNE participe en permanence aux travaux de l'Institution.

IPS

Président :	Xavier REAUD	{ (Présidence et Vice-présidence alternées de mai 2013 à mai 2014)
Vice-président :	Thierry VINCENT	
Administrateurs titulaires :		
Employeurs :	Philippe BAR, Patrick DUBOQUET, Alain GIAMMUSSO et Xavier REAUD	
Salariés :	Bruno BIEVRE, Bernard REIGNIER et Thierry VINCENT	
Administrateurs suppléants salariés :	Gérard DELATTRE, Jean-François HILD et Serge VANDERLYNDEN	
Pour le GESiM :	Alain BOUCHTER et Emmanuelle CHAPELIER	

IPSAS

Présidente :	Béatrice MOREL	{ (Présidence et Vice-présidence alternées de mai 2013 à mai 2014)
Vice-président :	Serge VANDERLYNDEN	
Administrateurs titulaires :		
Employeurs :	Bernard BOLLE, Gilles JOUSSET et Béatrice MOREL	
Salariés :	Tania LEFAUCONNIER-ERNEST, Gilbert ORTEGA, Christian PHILBERT et Serge VANDERLYNDEN	
Administrateurs suppléants salariés :	Bernard BISE, Lionel GROBOCOPATEL, Christèle TOUZELET et François ZARBO	
Pour le GESiM :	Alain BOUCHTER et Emmanuelle CHAPELIER	

Mandaté par les membres, Jacques LAUVERGNE participe en permanence aux travaux de l'Institution.

Au cours de l'année 2012, les membres de l'Institution ont finalisé leur travail sur le thème :

« LES JEUNES ET L'ENTREPRISE »

Les membres de l'Institution ont nourri leur réflexion des recherches et travaux de Patrick LEMATTRE (*Professeur au département management ressources humaines d'HEC et membre de la CCI de Paris*), de ceux de SOCIOVISION COFREMCA (*analyste en matière de changements sociétaux*) et des résultats d'une enquête réalisée par l'IPCS au sein de deux établissements d'AUBERT et DUVAL (*Issoire et Interforge*).

Sur la base de ces analyses et résultats, les membres de l'Institution ont réalisé un certain nombre d'observations et de préconisations destinées à améliorer l'attractivité de nos entreprises et de nos métiers auprès des jeunes. Ces réflexions ont permis d'élaborer une synthèse intitulée « **Réflexion paritaire sur l'intégration des jeunes dans nos entreprises industrielles. Quel management pour construire une performance durable ?** ».

Faisant suite à cette synthèse, une brochure reprenant les principales préconisations et intitulée « **Réflexion paritaire sur l'intégration des jeunes dans nos entreprises industrielles** » a été élaborée.

En décembre 2012, ces deux documents accompagnés d'une lettre d'information ont été diffusés aux Directions et DRH des établissements adhérents au GESiM.

Au début de l'année 2013, les membres ont choisi de s'intéresser à un nouveau sujet et de mener une réflexion sur le thème :

« LE TRAVAIL ET LA NOTION DE TRAVAIL BIEN FAIT »

qui est un des leviers de prévention des risques de tensions au sein de l'entreprise.

Pour aborder ce sujet complexe, les membres ont demandé à Yves CLOT, psychologue du travail et Professeur à la Chaire de psychologie du travail du CNAM (*Conservatoire National des Arts et Métiers*), de venir participer à une réunion de travail pour faire part de ses réflexions et travaux sur ce thème.

Le but de l'IPCS est d'aller, à partir d'expériences et avec un champ d'expérimentation possible, à la rencontre d'entreprises adhérentes au GESiM pour leur donner envie d'avancer sur ce sujet.



Le rapport

« **Age et emploi en France – rapport sur le vieillissement de la population** »

La synthèse

« **Réflexion paritaire sur l'intégration des jeunes dans nos entreprises industrielles. Quel management pour construire une performance durable ?** »

La brochure

« **Réflexion paritaire sur l'intégration des jeunes dans nos entreprises industrielles** »



Sont en ligne sur le site internet du GESiM.

Au cours de l'année 2012, les membres de l'Institution ont poursuivi leur travail de réactualisation du « **Règlement Général de Sécurité du chemin de fer** » qu'ils avaient entrepris en 2011, en accord avec l'U.I.M.M. (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie), et dont la dernière édition date de 1993.

Dans le respect de la réglementation en vigueur, et avec l'aide d'un groupe de travail qui a œuvré sur toutes les évolutions à prendre en compte, le Règlement Général de Sécurité a été remanié par métier :

conducteur ♦ chef de manœuvre ♦ accrocheur

Les membres ont demandé l'assistance et recueilli l'expertise de responsables de services transports de plusieurs établissements pour se faire aider dans leurs travaux d'amélioration de rédaction de l'ancien règlement, modernisation des schémas, actualisation des dessins et panneaux, ajouts de certaines bonnes pratiques, etc...

**Cette actualisation est aujourd'hui arrivée à terme.
Le nouveau Règlement s'intitule :**

« **RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE SÉCURITÉ FERROVIAIRE** »

Plus lisible et mieux adapté aux conditions actuelles de l'exploitation ferroviaire, il sera présenté aux participants du Challenge Santé Sécurité du GESiM à Beaune et sera ensuite mis à la disposition des entreprises.



Les membres ont choisi de travailler maintenant à des modes de communication plus innovants en matière de santé et sécurité au travail. Ils souhaitent proposer de nouveaux supports pour compléter les modes de diffusion des bonnes pratiques en entreprises.

Les membres réfléchissent également à la façon d'impliquer les entreprises et les salariés en les faisant participer à ces nouveaux supports de communication ...

Deux précédentes brochures d'information ont été élaborées par l'Institution :



« **Drogues et substances psychoactives, les bonnes pratiques en entreprise** »

« **Les champs électromagnétiques en milieu industriel** »



Elles sont en ligne sur le site internet du GESiM et continuent d'être adressées aux sociétés et organismes qui en font la demande.

Les membres de l'IPSAS avaient souhaité faire, en 2011, un état des lieux des pratiques et des processus mis en œuvre en matière de gestion des compétences dans nos entreprises.

Une première enquête ayant pour objectif de détecter les meilleures pratiques et les éventuels écueils à éviter dans la mise en œuvre d'une démarche compétence a été lancée dans deux entreprises sidérurgiques :

Europipe France (Dunkerque) et Tata Steel France Rail (Hayange).

Les résultats de cette enquête et analyses ont permis la mise en œuvre de plans d'actions.

Afin de contribuer à la diffusion de la démarche compétence, les membres ont souhaité accompagner et participer financièrement à la parution de l'ouvrage de Guy Jayne, illustrant l'évolution du management d'une « *logique de poste* » vers une « *logique compétence* », et ont organisé un colloque sur ce thème qui a eu lieu le 25 septembre 2012 à la Maison de la Chimie à Paris.

Cette manifestation qui a permis de réunir 70 participants s'est déroulée en deux parties :

- La présentation de l'ouvrage « **Organisation & logique compétence : la dynamique d'une expérience réussie. Osons travailler autrement !** » par son auteur Guy Jayne.
- Une table ronde composée des membres de l'IPSAS, pour promouvoir la logique compétence, et animée par Géraldine SCHMIDT, Professeure et Directrice de la Recherche à l'IAE de Paris.



En 2013, les membres décident d'aller plus loin dans la promotion de la démarche compétence et réfléchissent maintenant à la façon d'aider et d'accompagner concrètement les entreprises qui le souhaitent, en vue d'améliorer leur performance de façon durable. Ils ont choisi de proposer aux adhérents au GESiM une démarche expérimentale globale construite sur l'articulation « **amélioration continue et gestion des compétences** ».

Dans cette optique, les membres de l'IPSAS ont constitué une équipe composée de trois experts/consultants, orientés sur l'amélioration continue pour l'un et sur la démarche compétence pour les deux autres.

L'Institution se propose désormais d'offrir ce service aux sociétés adhérentes au GESiM qui souhaitent participer à une démarche expérimentale pour améliorer durablement leurs performances.